



Les Archers de Cent Noix d'Argenteuil

www.lesarchersdecentnoix.fr

virginie@lesarchersdecentnoix.fr



Président
Josiane Di Méo



Secrétaire
Virginie Vigny



Trésorière
Sylvie Cintrat



Entraîneur
Débutant et 2ème
année Adultes
Aurélien Delhaye



Entraîneur
Débutant Jeunes
Michel Devin

Les inscriptions se font au forum des associations le samedi 10 Septembre au Parc des Berges de Seine.

Il vous coûtera pour une année :

	Adulte :	Jeune (-21ans)
Licence :	77 €	54 €
Cotisations :	<u>170 €</u>	<u>150 €</u>
Total :	247 €	204 €

Vous avez la possibilité de payer en 2 fois : la licence le premier mois et la cotisation le mois suivant.

La distribution des arcs aura lieu le vendredi 16 septembre de 18h00 à 20h

Début des cours le vendredi 23 septembre

L'initiation se déroule :
- le vendredi de 18h00 à 20h00 pour les jeunes
- le jeudi de 19h30 à 21h30 pour les adultes

**Stade du Courlis
25 rue des Alouettes**

Vous remplirez :

- Une fiche d'inscription.
- Une autorisation parentale pour les mineurs.
- Une autorisation de droit à l'image.

Vous nous fournirez une **photo d'identité** ou sa numérisation.

L'image doit être au format JPEG, JPG, PNG d'une hauteur < 275px, d'une largeur < 175 px et d'une taille maximum de 80 Ko.

On vous fournira :

- Un résumé du règlement intérieur.
- Un passeport. Livret sportif obligatoire (Loi 99-223, art. 5 et 6)
- Un polo de tir
- Un arc contre un chèque de caution de 100€ à l'ordre :
des Archers de Cent Noix d'Argenteuil.

Pour tirer, vous aurez besoin **d'un stylo** et :

- 6 flèches carbonées,
- 1 palette Cartel,
- 1 protège bras **court**,
- 1 carquois,
- 1 lacet (taille 3 œillets) ou une cordelette de 40 cm, ou une dragonne en magasin d'archerie.

Ceci est à votre charge et représente un coût d'environ 50€.

Site





Les Archers de Cent Noix d'Argenteuil

www.lesarchersdecentnoix.fr
virginie@lesarchersdecentnoix.fr

Pour être licencié, vous devez consulter un médecin afin qu'il vous délivre un certificat médical **de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc** inclus dans le passeport. (Obligatoire : (Loi 99-223, art. 5 et 6 et conformément à l'article L. 231-2 du code du sport)

Pour la catégorie benjamin (10 à 12 ans), les jeunes sont acceptés en fonction des arcs et de leurs capacités physiques.

N.B. : Votre licence est également une assurance en responsabilité civile et accident.

Pour tirer, vous devez avoir des chaussures de sport.

En salle,

Prévoir un pull ou un sweet moulant.

En extérieur,

prévoir une casquette,

un vêtement de pluie type K-way,

une petite serviette,

un vêtement chaud près du corps.

En concours, vous devez avoir un pantalon (survêtement) blanc ou noir.

Vacances scolaires

Il n'y a pas de tir pendant les vacances scolaires :

Toussaint : Samedi 22 octobre 2022 / Dimanche 6 Novembre 2022

Noël : Samedi 17 décembre 2022 / Lundi 2 janvier 2023

Hiver : Samedi 18 février 2023 / Dimanche 5 mars 2023

Printemps : Samedi 22 avril 2023 / Lundi 8 mai 2023

L'arc d'initiation est à rendre au plus tard le **vendredi 30 juin**

Le chèque de caution sera encaissé la semaine suivante pour tous les arcs non rendus.

Magasins d'archerie

Top Archerie
163, bd Jean Allemane
Argenteuil
01 39 80 76 13
Kit 2018 : 49 euros
(Hors dragonne)

France Archerie LBFA
4&6, rue Fernand-Foureau
75012 Paris
01 43 44 00 24

Gold Archery
4 av Gustave Stresemann
92150 Suresnes
01 47 72 55 71

Site

